



## Dossier de presse

Date

20.9.2012

---

# Hausse des revenus agricoles en 2011

En 2011, les revenus ont considérablement augmenté par rapport à l'année précédente, notamment grâce aux bons rendements des grandes cultures. Les résultats définitifs du Dépouillement centralisé des données comptables de la Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART montrent que tant le revenu agricole par exploitation que le revenu du travail par unité de main d'œuvre familiale ont augmenté. Le revenu agricole se monte à 59 500 francs par exploitation, contre 55 200 francs l'année précédente, ce qui représente une augmentation de 7,8 %. Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale augmente de 11,1 % par rapport à 2010, passant ainsi de 39 100 francs à 43 500 francs. C'est la valeur la plus élevée de ces dix dernières années. L'augmentation du revenu du travail est moins marquée en altitude. Elle représente 14,9 % en région de plaine tandis qu'elle n'est que de 3,6 % en région de montagne.

En 2011, les exploitations de référence étaient exploitées par en moyenne 1,67 unités de main-d'œuvre, dont 1,21 unités de main-d'œuvre familiale. La surface était en moyenne de 21,3 hectares et l'effectif moyen d'animaux de 26,0 unités gros bétail. Par rapport à l'année précédente, les exploitations se sont étendues de 0,22 hectares, l'effectif moyen d'animaux a gagné 0,2 unités gros bétail.

En 2011, la **prestation brute** moyenne par exploitation s'élevait à 259 800 francs, soit nettement plus que l'année précédente comme le montre le tableau 1 (+ 3,9 %). La prestation brute de la production végétale a progressé en moyenne de 4 000 francs (+ 11,5 %) pour atteindre environ 39 000 francs. Deux raisons peuvent l'expliquer : premièrement, une très bonne année culturale avec d'excellentes récoltes dans les cultures de céréales, de betteraves sucrières et de pommes de terre, et deuxièmement, des prix plus élevés pour les céréales. La forte hausse de la prestation brute issue des céréales panifiables (+ 1280 francs ou + 26,0 %), du maïs-grains (+ 210 francs ou + 39,2 %), des cultures de colza (+ 360 francs ou + 29,4 % et des betteraves sucrières (+ 680 francs ou + 31,7 %) a notamment contribué à ce bon résultat. De grosses récoltes d'excellente qualité dans les cultures fruitières ont éga-

lement conduit à une forte progression de la prestation brute de + 850 francs (+ 14,4 %). La situation toujours favorable sur le marché du bois se traduit par une augmentation de la prestation brute des forêts agricoles.

La prestation brute de la production animale a augmenté de 2 000 francs (+ 1,8 %).

Les produits issus de l'engraissement de gros bétail (+ 14,2 %) et de l'élevage de vaches-mères (+ 7,2 %) ont connu une évolution positive par rapport à l'année précédente grâce à l'évolution favorable du marché du bétail bovin. La prestation brute de la production porcine a baissé de près de 2 % car comme en 2010, le marché du porc a souffert d'une trop forte production de porcelets et d'une offre très importante de porcs de boucherie, ce qui, une fois de plus, a fait chuter les prix au producteur. La prestation brute du lait s'est plus ou moins stabilisée au niveau de l'année précédente (+ 0,3 %), la production laitière par exploitation, mais aussi le prix du lait ayant à peine varié par rapport à 2010. Grâce au dynamisme de la demande, la prestation brute de la production avicole a enregistré une évolution positive (+ 5,9%).

Les paiements directs (y compris les contributions à la culture dans les grandes cultures) ont quant à eux augmenté de 990 francs (+ 1,7 %). L'augmentation du montant des paiements directs est uniquement due à la croissance des exploitations (en surface) et à l'extension des cultures de betteraves sucrières et de colza, car les taux des paiements directs n'ont pas été modifiés par rapport à l'année précédente. Les paiements directs pour la compensation écologique n'ont augmenté en moyenne que de près de 140 francs (+ 5,3%). Les activités para-agricoles, notamment la vente directe, ont enregistré une nette hausse de 2700 francs (+ 13,5%), ce qui confirme la tendance des années précédentes.

Les **coûts réels** ont augmenté d'environ 5 400 francs (+ 2,7 %) par rapport à l'année précédente comme le montre le tableau 1. En 2011, ils se montaient à 200 400 francs par exploitation. Les coûts matériels de la production végétale sont pratiquement restés au niveau de 2010, car la hausse du coût des engrais a été compensée par la baisse du coût de l'assurance contre la grêle. En production animale, les coûts matériels ont augmenté de 710 francs (+ 1,3 %), notamment à cause du coût plus élevé des concentrés. Les carburants sont revenus nettement plus chers que l'année précédente (+ 14,8 %). Un peu plus de la moitié de la hausse totale des coûts peut être expliquée par l'augmentation des coûts de structure matériels d'environ 2600 francs (+ 2,8 %). Cette augmentation est due à la montée des prix de l'énergie (carburant et énergie électrique) ainsi qu'à la progression des coûts de réparation et des amortissements des machines, des installations fixes et des bâtiments. En outre, les exploitations confient de plus en plus de travaux à des tiers (+ 300 francs).

L'augmentation des coûts de structure 2 de 1120 francs (+ 3,6 %) peut essentiellement être imputée à la hausse des salaires en espèces (+ 990 francs ou + 8,1%). Cette augmentation est liée avant tout à la tendance qui consiste à remplacer la main-d'œuvre familiale par des employés.

En 2011, les coûts pour les intérêts de la dette sont inférieurs à ceux de l'année précédente car le taux d'intérêt moyen pour les capitaux empruntés a baissé de 0,18 % (en valeur absolue) pour atteindre 1,48 %.

En 2011, le **revenu agricole** moyen se montait à 59 500 francs, ce qui représente une hausse de 7,8 % (+ 4 300 francs) par rapport à l'année précédente (tableau 1). Tandis que les revenus agricoles augmentent nettement en région de plaine (+ 10,9%) et dans la région des collines (+ 8,7 %), les exploitations de la région de

montagne accusent une faible baisse de 0,7%. Les différences sont surtout dues à l'évolution des prestations. Ainsi, les prestations augmentent de 4,7 % en région de plaine (région des collines: + 5,0 %), notamment grâce une très bonne année en production végétale, tandis que la région de montagne n'enregistre qu'une faible hausse de 0,6 %.

Le **revenu du travail** par unité de main-d'œuvre familiale (à plein temps) a augmenté de 11,1 % par rapport à l'année précédente. En 2011, il se montait à 43 600 francs en moyenne de toutes les exploitations. Une telle valeur n'a pas été atteinte au cours des dix dernières années. Le revenu du travail augmente donc davantage que le revenu agricole. Cela est dû principalement à la diminution des intérêts (- 8,4 %) pour les fonds propres investis et à la réduction du nombre d'unités de main-d'œuvre familiale. Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale varie fortement d'une région à l'autre. En 2011, il se montait en moyenne à 55 700 francs en région de plaine, à 40 400 francs en région des collines et à 28 400 francs en région de montagne.

D'après le tableau 2, la médiane du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale dans les différentes régions est nettement inférieure aux salaires comparables non agricoles. En moyenne des trois années 2009 à 2011, la médiane se monte à 65 % du salaire comparable non agricole en région de plaine, à 52 % en région des collines et à 39 % en région de montagne.

Le revenu du travail varie fortement non seulement d'une région à l'autre, mais également au sein de chacune d'entre elle. Cette amplitude de variation est représentée à l'aide d'un graphique boxplot (fig.1). En 2011, si l'on se réfère à l'ensemble des exploitations de référence, 25 % des exploitations affichent un revenu du travail supérieur à 64 800 francs (limite des 75%). 25 % atteignent moins de 19 900 francs (limite des 25%).

L'amplitude de la variation du revenu du travail entre exploitations est analysée à l'aide du quotient de la limite des 75% et des 25%. Pour l'ensemble des exploitations, cet indice de dispersion se monte à 3,3 (CHF 64 800.- divisé par CHF 19 900.-; tableau 3). Cela signifie que n'importe quelle exploitation du quart supérieur atteint un revenu du travail au moins 3,3 fois plus élevé qu'une exploitation du quart inférieur. En région de plaine, l'indice est de 2,8, en région de collines de 2,7 et en région de montagne de 4,3. Cela signifie que l'amplitude de variation en région de montagne est plus importante qu'en région de plaine ou de collines. Par rapport à l'année précédente, la valeur a baissé en région de plaine (- 0,2) et dans la région des collines (- 0,7), tandis qu'elle a augmenté de 0,2 en région de montagne par rapport à 2010.

Le **revenu total** se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole (EA). Il est disponible pour la consommation privée et la constitution de fonds propres. En moyenne de l'exercice considéré, le revenu total s'élève à 86 200 francs, dont environ 26 700 (31 %) attribuables au revenu extra-agricole (figure 2). La part du revenu EA dans le revenu total dépend largement de la région et du type d'exploitation. Cette part augmente nettement plus les exploitations se situent en altitude: de 27 % dans la région de plaine à 39 % dans la région de montagne. Mais la part du revenu EA dans le revenu total dépend aussi beaucoup du type d'exploitation (figure 2). Ainsi les exploitations de cultures spéciales et les exploitations combinées de transformation réalisent quatre cinquièmes de leur revenu total dans l'agriculture, tandis que

les types d'exploitation „Vaches-mères“, „Autre bétail bovin“ et „Chevaux/ovins/caprins“ génèrent près de la moitié de leur revenu total dans le secteur extra-agricole (figure 2). Cette figure montre également que la part du revenu EA dans le revenu total baisse plus le revenu agricole augmente. Ce résultat n'a rien de surprenant, car les exploitations dont le revenu agricole est en dessous de la moyenne ne pourraient pas subvenir à leur consommation privée sans revenus annexes substantiels. L'amplitude de la variation du revenu EA entre exploitations est nettement plus importante que celle du revenu du travail. Ainsi, l'indice de dispersion (quotients de la limite des 75 % et des 25 %) pour toutes les exploitations est de 6,9. Cela signifie que n'importe quelle exploitation du quart supérieur (en ce qui concerne le revenu EA) atteint un revenu extra-agricole au moins 6,9 fois plus élevé qu'une exploitation du quart inférieur. L'amplitude de variation est maximale en région de plaine avec une valeur de 8,2 et baisse avec l'altitude (région des collines: 6,7, région de montagne: 5,3).

Tableau 1. Situation des revenus en 2011 par rapport à l'année précédente

		2010	2011	△ in %
<b>Toutes les régions</b>				
Prestation brute totale	Fr./exploit.	250 181	259 834	3.9
Dont paiements directs	Fr./exploit.	59 874	60 864	1.7
Coûts réels	Fr./exploit.	194 999	200 360	2.7
<b>Revenu agricole</b>	<b>Fr./exploit.</b>	<b>55 182</b>	<b>59 474</b>	<b>7.8</b>
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit.	7 506	6 879	-8.4
Revenu du travail	Fr./exploit.	<b>47 676</b>	<b>52 595</b>	<b>10.3</b>
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit.	1.22	1.21	-0.8
<b>Revenu du travail par UTA familiale</b>	<b>Fr./UTAF</b>	<b>39 149</b>	<b>43 507</b>	<b>11.1</b>
<b>Région de plaine</b>				
Prestation brute totale	Fr./exploit.	304 343	318 563	4.7
dont paiements directs	Fr./exploit.	55 378	56 168	1.4
Coûts réels	Fr./exploit.	239 715	246 903	3.0
<b>Revenu agricole</b>	<b>Fr./exploit.</b>	<b>64 627</b>	<b>71 660</b>	<b>10.9</b>
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit.	8 610	7 821	-9.2
Revenu du travail	Fr./exploit.	56 017	63 839	14.0
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit.	1.16	1.15	-0.9
<b>Revenu du travail par UTA familiale</b>	<b>Fr./UTAF</b>	<b>48 458</b>	<b>55 696</b>	<b>14.9</b>
<b>Région des collines</b>				
Prestation brute totale	Fr./exploit.	234 042	245 734	5.0
dont paiements directs	Fr./exploit.	58 886	60 100	2.1
Coûts réels	Fr./exploit.	182 475	189 687	4.0
<b>Revenu agricole</b>	<b>Fr./exploit.</b>	<b>51 567</b>	<b>56 046</b>	<b>8.7</b>
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit.	6 848	6 506	-5.0
Revenu du travail	Fr./exploit.	<b>44 719</b>	<b>49 540</b>	<b>10.8</b>
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit.	1.21	1.22	0.8
<b>Revenu du travail par UTA familiale</b>	<b>Fr./UTAF</b>	<b>37 025</b>	<b>40 444</b>	<b>9.2</b>
<b>Région de montagne</b>				
Prestation brute totale	Fr./exploit.	174 501	175 510	0.6
dont paiements directs	Fr./exploit.	68 544	69 506	1.4
Coûts réels	Fr./exploit.	131 697	133 028	1.0
<b>Revenu agricole</b>	<b>Fr./exploit.</b>	<b>42 804</b>	<b>42 483</b>	<b>-0.7</b>
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit.	6 302	5 675	-9.9
Revenu du travail	Fr./exploit.	<b>36 502</b>	<b>36 807</b>	<b>0.8</b>
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit.	1.33	1.30	-2.3
<b>Revenu du travail par UTA familiale</b>	<b>Fr./UTAF</b>	<b>27 377</b>	<b>28 355</b>	<b>3.6</b>

Source: Agroscope ART, exploitations de référence du Dépouillement centralisé

Tableau 2. Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et salaire comparable en 2009/2011

		Région de plaine 2009/2011	Région des collines 2009/2011	Région de montagne 2009/2011
Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (médiane)	Fr./UTAF	48 132	35 240	24 424
Salaire comparable <sup>1)</sup> (médiane)	Fr./UTA	73 777	67 159	62 617

1) Source: Enquête de l'OFS sur la structure des salaires

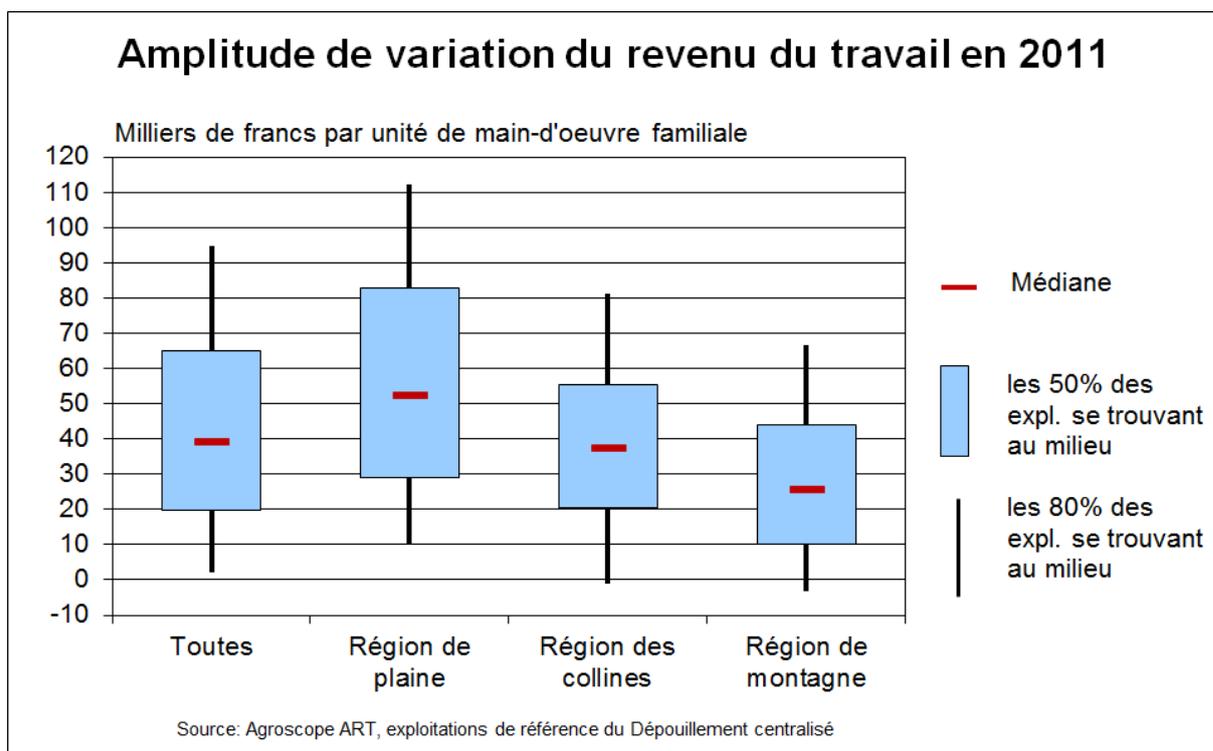


Figure 1. Amplitude de variation du revenu du travail en 2011

Tableau 3. Amplitude de variation du revenu du travail en 2011 (valeurs relatives à la figure 1)

	Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale					Amplitude de variation (Limite des 75%/limite des 25%)
	Médiane	Intervalle des 50% des exploitations se trouvant au milieu		Intervalle des 80% des exploitations se trouvant au milieu		
		Limite des 25% (1 <sup>er</sup> quartile)	Limite des 75% (3 <sup>ème</sup> quartile)	Limite des 10 % (1 <sup>er</sup> décile)	Limite des 90 % (9 <sup>ème</sup> décile)	
Toutes	39 000	19 900	64 800	2 200	94 800	3.3
Région de plaine	52 200	29 100	82 600	10 200	112 200	2.8
Région des collines	37 200	20 400	55 400	-100	81 000	2.7
Région de montagne	25 600	10 300	43 900	-3 100	66 500	4.3

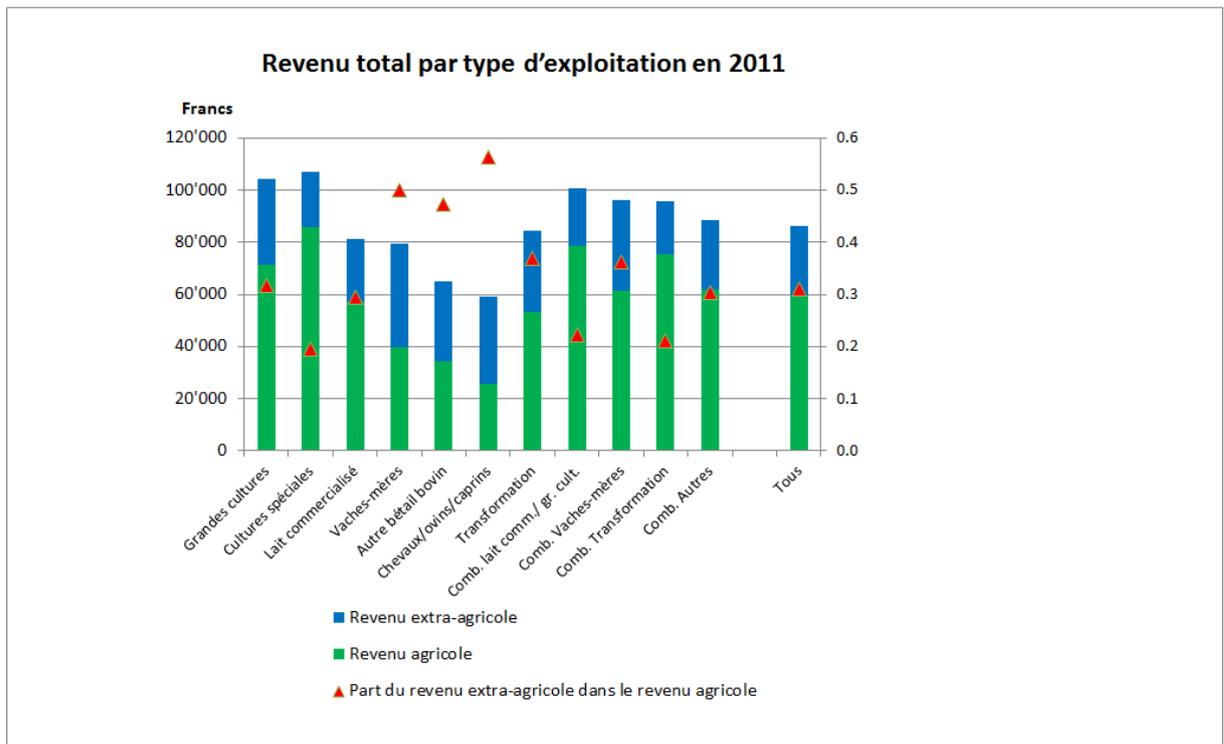


Figure 2: Revenu total moyen des exploitations (somme des revenus agricoles et extra-agricoles) pour les différents types d'exploitation. Les pourcentages apparaissent sur l'axe de droite.

## **Principes méthodologiques**

Les principes méthodologiques du Dépouillement centralisé se basent sur l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture.

Grâce à la pondération des résultats des exploitations individuelles, 3 060 exploitations de référence permettent de représenter la situation économique d'environ 46 900 exploitations agricoles en 2011.

Une documentation exposant la méthodologie est disponible sur Internet:

[www.agroscope.admin.ch/zentrale-auswertung](http://www.agroscope.admin.ch/zentrale-auswertung) sous → Publications.

Exploitations: les résultats définitifs du Dépouillement centralisé des données comptables de la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon se basent sur les données de 3 060 exploitations agricoles qui, pour l'année 2011, ont fourni une comptabilité de gestion tenue selon des critères uniformisés.

Prestation brute: la prestation brute comprend notamment les ventes de produits, les prestations de service, les livraisons au ménage de l'entreprise ainsi que les paiements directs.

Revenu agricole: le revenu agricole correspond à la différence entre la prestation brute et les coûts réels. En 2011, il rémunère, d'une part, le travail de 1,22 unités de main-d'œuvre familiale par exploitation et d'autre part, 464 800 francs de fonds propres investis dans l'exploitation.

UTAF, unités de travail annuel de la famille: main-d'œuvre non salariée (généralement membres de la famille). Les emplois à temps partiel sont calculés sur la base de 280 jours.

Revenu du travail: le revenu du travail indemnise le travail de 1,22 unité de main-d'œuvre familiale en moyenne. Il représente la différence entre le revenu agricole et les intérêts calculés pour les fonds propres investis dans l'exploitation. A cet effet, on se réfère à l'intérêt moyen des obligations de la Confédération. En 2011, il se monte à 1,48 % (2010: 1,65 %).

Salaire comparable: les salaires comparables non agricoles se basent sur l'enquête sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique. Il s'agit des salaires annuels bruts standardisés des salariés dans l'industrie et dans les services.

Boxplot: il s'agit d'une représentation graphique de l'amplitude de variation.

Médiane: la médiane répartit les valeurs classées par ordre croissant, en deux parties de taille égale. Une partie des exploitations se situe au-dessus de cette valeur, l'autre partie en dessous.

1<sup>er</sup> quartile: 25% des exploitations atteignent un résultat inférieur.

3<sup>ème</sup> quartile: 25% des exploitations atteignent un résultat supérieur.

## **Contact/Renseignements:**

Andreas Roesch, Dépouillement centralisé des données comptables  
Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Tänikon 1,  
8356 Ettenhausen

Courriel: [andreas.roesch@art.admin.ch](mailto:andreas.roesch@art.admin.ch), tél. 052 368 31 46

Denise Tschamper, Responsable Communication

Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Reckenholzstrasse 191,  
8046 Zurich

Courriel: [denise.tschamper@art.admin.ch](mailto:denise.tschamper@art.admin.ch), tél. 044 377 72 69